

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RODEREN
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 12 décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe KIPPELEN, Maire.

Date de la convocation : 05 décembre 2019	Présents : Mmes et MM. Maurice WINTERHOLER, Eric SOENEN, Béatrice TESTUD Jocelyne SOURD, Marc WILLEMANN,	Emmanuelle RUFF, Nicole SELLITTO.
Date d'affichage : 05 décembre 2019		
Nombre de membres : 15 En exercice : 13 Nombre de présents : 8	Excusé(s) : M. Hubert SCHNEBELEN, Mme Sandra COLOMBO, Mme M-Thérèse WELKER, Mme Nadia REINOLD, M. Rémi TSCHIRHART,	Procurat ion(s) : M. Eric SOENEN, Mme Emmanuelle RUFF, Mme Jocelyne SOURD, M. Christophe KIPPELEN.

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 novembre 2019.**
- 2. Acquisition et vente de terrains AFUA Les Collines.**
- 3. Divers.**

M. Christophe KIPPELEN salue les conseillers municipaux présents.
Sur proposition du Maire, Mme Delphine THUET est désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance.

**Point N° 1 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU
13 NOVEMBRE 2019**

Aucun conseiller n'ayant de remarques à formuler, le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2019 est adopté à l'unanimité.

**Point N° 2 ACQUISITION ET VENTE DE TERRAINS AFUA LES
COLLINES**

DEL20191212 001 Acquisition et vente de terrains

Le Maire rappelle que les membres associés de l'AFUA « Les Collines » ont décidé en juin 2016 d'effectuer entre eux des échanges de terrains situés en zone naturelle N, en complément du remembrement parcellaire de la zone urbanisable (UB) dont la viabilisation fait l'objet des

travaux de l'AFUA. Les propriétaires ont convenu de réaliser ces échanges au prix de 50 euros l'are de terrain en zone N.

Ces échanges ont pour but d'une part de permettre la création d'un chemin de 4 mètres de large pour l'accès aux parcelles en zone N non concernée par le lotissement, et d'autre part de compléter la partie constructible des lots 1 et 2 par une surface d'environ 339 m² chacun, à l'alignement des propriétés voisines de la rue des Collines.

Le morcellement adéquat des parcelles originelles et l'inscription au cadastre des subdivisions nécessaires ont été effectués par le cabinet de géomètre ORTLIEB, et il s'agit maintenant de procéder aux actes d'achat et de vente entre les différents membres de l'AFUA, propriétaires de ces parcelles et plus particulièrement la commune. Les actes sont confiés au Cabinet notarial HERTFELDER de Thann et concernent plus particulièrement :

1. L'acquisition par la commune des quatre parcelles constituant le futur chemin en section 9 et des numéros suivants : n°384/170 (0,26 are), n°368/165 (0,48 are), n°392/174 (0,38 are), et n°376/169 (0,23 are).
2. La vente par la commune, de deux parcelles de terrains en section 9 et des numéros suivants : n°387/173 (1,57 are) et n°373/166 (0,73 are).

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver ces opérations d'achat et de vente.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications du Maire, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide de se porter acquéreur auprès des propriétaires des parcelles cadastrées comme suit :**
 - **Section 09 N° 384/170 d'une contenance de 0,26 are, appartenant à M. et Mme Paul HELMLING au prix de 13,00 €;**
 - **Section 9 N° 368/165 d'une contenance de 0,48 are, appartenant à Mme Lucienne TSCHIRHART née ILTIS au prix de 24,00 €;**
 - **Section 9 N° 392/174 d'une contenance de 0,38 are, appartenant à Mme Thérèse WINTERHOLER, au prix de 19,00 €;**
 - **Section 9 N° 376/169 d'une contenance de 0,23 are, appartenant à Mme Bernadette ZIMMERMANN née SIRY au prix de 11,50 €;**
- **décide de vendre les parcelles appartenant à la commune cadastrées comme suit :**
 - **Section 9 N° 387/173, d'une contenance de 1,57 are, au prix de 78,50 € à Mme Bernadette ZIMMERMANN née SIRY ;**
 - **Section 9 N° 373/166, d'une contenance de 0,73 are, au prix de 36,50 € à Mme Lucienne TSCHIRHART née ILTIS.**
- **accepte de réaliser ces opérations d'acquisition et de vente sur la base d'un prix de 50 € l'are ;**
- **précise que les frais de notaire sont à la charge intégrale de la commune pour l'opération d'acquisition et de la partie privée concernée pour les opérations de vente ;**
- **autorise le Maire ou son Adjoint à signer tous les documents relatifs à cette transaction.**

Point N° 3 DIVERS

Circulation très dense entre Aspach-le-Haut et Vieux-Thann

Emmanuelle RUFF relève que la circulation entre Aspach-le-Haut et Vieux-Thann est de plus en plus dense et que cela devient invivable pour les personnes qui empruntent cet axe pour se rendre au travail. Elle souhaiterait que ce sujet soit remonté à la Communauté de Communes de Thann-Cernay.

Les travaux du centre de Vieux-Thann, qui durent depuis plusieurs mois, en sont probablement la cause, en partie. La construction du barreau routier qui doit relier Vieux-Thann à Leimbach est programmée pour 2021. Les études devraient être finalisées en 2020.

Schéma Vélo en Thur Doller

Jocelyne SOURD fait un compte-rendu de la dernière réunion du Copil Schéma Vélo qui a eu lieu le 11 décembre 2019. Le schéma directeur « vélo » a été réalisé et correspond à la phase 3. Le projet de piste cyclable entre Roderen et Thann a bien été pris en compte dans l'inventaire des besoins.

A présent, une charte va être élaborée puis chaque commune devra défendre son projet.

Jocelyne SOURD fait remarquer que Roderen est la seule commune des environs dont la seule solution pour se rendre au collège ou au lycée est le bus.

Emmanuelle RUFF rajoute, par ailleurs, que le jeudi toutes les 2 semaines, il n'y a pas assez de places dans le bus du collège et du lycée.

Fête de Noël des aînés

Béatrice TESTUD fait le bilan de la fête de Noël des aînés qui a eu lieu le dimanche 8 décembre. Le repas était excellent mis à part la bûche de Noël qui a été moins appréciée. L'ambiance était bonne et la prestation de la conteuse a plu dans l'ensemble.

Des paniers garnis vont être remis par les conseillers municipaux, aux personnes qui n'ont pas pu assister à la fête pour des raisons de santé.

D'autre part la décoration de Noël vient d'être mise en place.

Sécurisation route de Guewenheim

Maurice WINTERHOLER précise que les dents de requins ont été peintes sur les nouveaux plateaux, route de Guewenheim.

Roderen-infos

Eric SOENEN informe les conseillers municipaux qu'un Roderen-infos sera prêt à être distribué après le 28 décembre. Un sondage sur l'extinction de l'éclairage public, le nouveau calendrier des collectes des déchets, une information sur le recensement de la population, la date limite d'inscription sur la liste électorale et le calendrier des manifestations 2020, entre autres, figureront dans ce numéro.

Antenne de téléphonie mobile

Marc WILLEMANN demande où en est l'avancement des travaux pour la mise en place de l'antenne de téléphonie mobile. Monsieur le Maire répond qu'elle devrait être mise en place au courant du 1^{er} semestre 2020.

Caniveaux obstrués

Marc WILLEMANN a constaté que les caniveaux rue de la Chapelle et rue des Forgerons sont obstrués et débordent. Jocelyne SOURD informe que le caniveau à la sortie du village déborde également.

D'autre part M. WILLEMANN signale qu'un des 3 bouleaux situé sur l'aire de pique-nique à la Chapelle, a la cime brisée et suggère de couper la cime restée suspendue pour éviter tout accident.

Prochaine journée citoyenne

Jocelyne SOURD a remarqué qu'un morceau du mur de la rivière est tombé et elle propose que ce soit réparé lors de la prochaine journée citoyenne.

GAEC des Collines

Monsieur le Maire fait un compte-rendu de la dernière réunion qui a eu lieu à la sous-préfecture de Thann le 26 novembre 2019 au sujet du GAEC des Collines. Un nouveau bureau d'étude avait été missionné mais ils n'ont rien trouvé de nouveau. L'abandon des recherches est annoncé mais une veille scientifique est mise en place en cas d'avancées des connaissances.

Vente des anciennes tables d'écoliers

La vente des anciennes tables d'écoliers à rapporter 350 €

Calendrier :

- Mardi 31 décembre : Soirée Nouvel An, Association Maison du Village
- Samedi 4 janvier : Calendriers Sapeurs-Pompiers, Amicale Sapeurs-Pompiers
- Dimanche 5 janvier : Vœux de la Municipalité, Commune
- Vendredi 17 janvier : Soirée Dorfhüss, Association Maison du Village
- Samedi 18 janvier : Crémation Sapins, Association Maison du Village
- Dimanche 26 janvier : Vente de pâtisserie, ARER
- Dimanche 2 février : Morgenstreich, Batterie Fanfare Spatzwaggis
- Dimanche 2 février : Rund'Um Rodra, FCR73
- Lundi 3 février : Don du Sang, Amicale des donateurs du sang

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30.